



Toulouse, le 2 octobre 2020

A l'attention des élus et mandatés des organisations syndicales FO, CFE-CGC, CFTC, CFDT

Chers Collègues,

Le 8 juillet à l'appel de vos organisations syndicales, plus de 8 000 salariés Airbus sont sortis des ateliers et des bureaux de notre entreprise. La CGT était présente dans le cortège, nous serons toujours de toutes les mobilisations des salariés, seul moyen selon nous de peser face à la volonté de la direction de détruire l'emploi et d'attaquer le statut des salariés.

Depuis, les négociations ont avancé sur l'accord majoritaire et sur l'activité partielle longue durée (APLD). L'accord majoritaire définit les mesures d'accompagnement du PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) comme les mesures de départ volontaire ou les conditions de licenciement.

C'est vrai, nous avons des divergences fortes sur l'accord majoritaire : la CGT en refuse le principe qui selon nous permet le chantage à l'emploi, pour nous emmener vers un Accord de Performance Collective (APC) et attaquer le statut des salariés.

Pour autant, concernant l'APLD, nous observons des convergences entre nos points de vue. Elles s'expriment à la fois dans les négociations et dans la presse.

Comme vous, nous souhaitons l'extension du dispositif APLD à l'ensemble de l'entreprise, solution qui permet le maintien de tous les emplois comme indiqué dans l'un des scénarios du rapport du cabinet d'expert Stratorg.

Comme vous, nous souhaitons que le dispositif soit appliqué de façon équitable entre les salariés : que ceux fortement impactés par l'activité partielle ne soient pas plus pénalisés que ceux qui n'en feront pas, en matière de salaires, en matière de droits, par exemple à la retraite complémentaire.

Comme vous, nous refusons la division des salariés, nous refusons un "Airbus à deux vitesses". Pourquoi cette volonté délibérée de la direction de ne pas protéger l'ensemble des salariés, que leur activité soit directement liée ou non à la production? L'APLD, c'est le dispositif qui permet le maintien des emplois et des compétences. L'aéronautique est face à des enjeux colossaux, ceux posés par la crise COVID et ceux posés par la crise écologique. Pour préparer le futur, décarboner l'aviation comme l'exige la situation écologique et comme le prévoit à juste titre Guillaume Faury, Airbus aura besoin de tous les salariés.

Rien n'oblige à la signature dès lundi matin d'un accord APLD au rabais, comme l'impose la direction. 50 000 à 70 000 emplois seraient menacés dans la filière. Avec l'APLD, Airbus a la possibilité et la responsabilité de stopper cette fuite en avant. Nous avons encore du temps pour imposer nos revendications communes.

Pour cela, nous vous proposons de participer à une action commune le 8 Octobre entre 12h et 14h, sur le rond-point de la Crabe et sur les autres sites le même jour ou à une autre date que l'on peut définir ensemble, ainsi que les mobilisations suivantes. Organisons ensemble la mobilisation des salariés, seul moyen de peser face à la volonté de la direction de détruire l'emploi et d'attaquer le statut des salariés.

Sincères salutations,

Patrice THEBAULT
DCS CGT Airbus Commercial Aircraft

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrice Thebault', written over a light blue horizontal line.